



HAL
open science

Licence professionnelle Eau et environnement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Eau et environnement. 2012, Université de Corse Pasquale Paoli. hceres-02028230

HAL Id: hceres-02028230

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028230>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Eau et environnement

de l'Université de Corse
Pasquale Paoli

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Corse

Établissement déposant : Université de Corse Pasquale Paoli

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Eau et environnement

Dénomination nationale : SP8-Protection de l'environnement

Demande n° S3LP130004063

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT de Corte
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP8-Services aux collectivités

Présentation de la spécialité

L'objectif de la spécialité est de former des techniciens et des assistants ingénieurs dans le domaine de la gestion de l'eau (exploitation et gestions des ouvrages, agriculture et protection environnementale) capables de concevoir ou d'exploiter des installations complexes et d'assister les décideurs publics ou privés.

Cette spécialité, ouverte en 2004, est proposée en formation initiale et en alternance à l'IUT de Corte. Elle s'inscrit dans une démarche environnementale et dans une logique de développement durable. Elle trouve sa place dans l'offre de formation et plus particulièrement, dans le domaine de l'environnement aux côtés de DUT *Génie biologique* ; *Génie civil* ; *Hygiène, sécurité, environnement*, de licence *Biologie-Environnement* et de masters *Sciences de l'eau et environnement* ; *Ingénierie écologique* ; *Energies renouvelables*. Elle ne rencontre pas de concurrence sur la région mais des spécialités analogues existent sur le continent (Limoges, Nancy, Saint-Quentin, Pau...).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Pour la France, et tout particulièrement pour la Corse, une des priorités de la protection de la nature et de l'environnement est de retrouver et de maintenir un bon état écologique des eaux. Cette licence professionnelle se situe donc dans un créneau porteur, en perpétuelle évolution suite à de nouvelles réglementations et à la sophistication des procédés de traitement de l'eau, rendue nécessaire par l'aggravation des pollutions d'origine agricole, industrielle et urbaine.

Après ses sept années d'existence, cette formation dispose d'un savoir-faire professionnel indéniable. Les objectifs et le pilotage semblent rigoureux. Cependant, l'absence des annexes du dossier d'évaluation ne permet pas une expertise pertinente et objective.

Avec un taux de pression (nombre de candidats/effectifs) compris entre 4 et 5, cette spécialité présente une attractivité très satisfaisante, qui ne se limite pas aux frontières de la Corse mais s'étend au territoire métropolitain et au DOM/TOM. Un recrutement de qualité permet d'obtenir des effectifs d'environ quinze étudiants, une diversité des origines géographiques et des parcours amont, ainsi que des taux de réussite très satisfaisants. Adossée à un Centre de Formation d'Apprentis (CFA) universitaire, la formation est passée à l'alternance en 2009, avec environ quatre apprentis par an et présente un calendrier adapté avec des périodes de projets ou d'alternance synchronisés. Il est regretté l'absence de parcours d'intégration positionnant cette spécialité comme une sortie professionnalisante dans les filières générales.

Malgré l'engouement que suscite la protection de l'environnement, le marché de l'emploi semble difficile : l'insertion professionnelle immédiate reste modeste et s'accompagne d'une poursuite d'études croissante qui atteint pour l'année 2009, 60 %. Les postes occupés après la licence professionnelle, sont en adéquation avec les contenus de la formation et ne se limitent pas au territoire corse. Il est à noter que les étudiants en apprentissage sont embauchés à la fin de leur contrat.

L'équipe pédagogique est bien équilibrée entre professionnels, universitaires et enseignants du secondaire ; l'ensemble de cette équipe est impliquée dans l'encadrement des projets tuteurés, des suivis de stage et dans l'ingénierie pédagogique. Des partenariats se sont créés avec des entreprises, organismes ou institutions permettant une bonne implication des professionnels dans le fonctionnement et l'évolution de la spécialité au travers d'enseignements (à concurrence de 44 % du volume horaire global), du conseil de perfectionnement, des jurys... Le dossier n'indique pas la nature de ces partenariats et ne fournit pas les lettres de soutien.

L'équipe pédagogique est soucieuse de la qualité de ces enseignements et de leur pertinence : elle a mis en place une évaluation des enseignements et réunit régulièrement comité de pilotage et conseil de perfectionnement. L'autoévaluation reste cependant succincte et se résume à des observations générales. Les perspectives sont quant-à-elles bien détaillées et pertinentes.

- Points forts :
 - Formation proposée en alternance, adossée à un CFA.
 - Public diversifié.
 - Bon partenariat avec les professionnels locaux et les institutions.

- Points faibles :
 - Dossier incomplet avec dix-sept annexes manquantes.
 - Taux de poursuites d'études en augmentation.
 - Autoévaluation succincte.

Recommandations pour l'établissement

Pour permettre à cette licence professionnelle d'assurer pleinement son objectif premier d'insertion professionnelle immédiate, il est recommandé d'inverser la tendance à la poursuite d'études. Le développement de l'alternance, avec la mise en place de contrats de professionnalisation et la recherche d'entreprises susceptibles d'accueillir des apprentis, sont d'excellents moyens de parfaire les projets professionnels des étudiants, de les reconforter face au monde de l'entreprise et de les faire gagner en maturité.

Pour affirmer cette spécialité comme sortie professionnalisante dans l'offre de formation de l'université, il serait intéressant de mettre en place des parcours amont facilitant l'intégration d'étudiants de L2 et de développer des partenariats avec les équipes pédagogiques des filières générales.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

| TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement) | | | |
|---|-----------|-----------|-----------|
| | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 |
| Nombre d'inscrits | 15 | 13 | 14 |
| Taux de réussite | 100 | 100 | 86 |
| Pourcentage d'inscrits venant de L2 | 13 | 8 | 7 |
| Pourcentage d'inscrits venant de DUT | 34 | 23 | 29 |
| Pourcentage d'inscrits venant de BTS | 47 | 54 | 64 |
| Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation) | 100 | 70 | 78 |
| Pourcentage d'inscrits en formation continue | | | |
| Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation) | | 30 | 22 |
| Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels | | | 44 |
| ENQUETES NATIONALES (à 30 mois) | 2007 | 2008 | 2009 |
| Taux de répondants à l'enquête | 63 | 75 | |
| Pourcentage de diplômés en emploi (2) | 60 | 100 | |
| Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2) | | | |
| Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2) | 40 | | |
| ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION (à 12 mois) | 2007 | 2008 | 2009 |
| Taux de répondants à l'enquête | 53 | 63 | 83 |
| Pourcentage de diplômés en emploi (2) | 62 | 60 | 40 |
| Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2) | 38 | 40 | 60 |
| Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2) | | | |

- (1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.
- (2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.
Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



Observations de l'établissement

Corte, le 19 mars 2012

Objet : Argumentaires des LPRO
de l'IUT de Corse.

Réf. : LD/CC19032012

1-LICENCE PROFESSIONNELLE EE
(Eau et Environnement)

Trois points faibles :

- **Dossier incomplet avec dix sept annexes manquantes :**
(ci jointes les annexes ont été envoyées le 10 octobre 2011 par courriel par la responsable pédagogique Gabrielle CASANOVA).
- **Taux de poursuites d'études en augmentation :**
dû à la conjoncture défavorable en sortie de licence donc ils poursuivent leur études.
- **Autoévaluation succincte :**
 - si l'autoévaluation attendue est celle de la formation par l'équipe de formation, nous aurions trouvé très intéressant d'avoir des éléments d'analyse sur les carences ;
 - si l'autoévaluation attendue est celle de l'université, une autoévaluation globale a été réalisée figurant dans le rapport autoévaluation.Dans tous les cas, la mise en place de groupes de travail sur l'autoévaluation est prévue pour prendre en compte les évolutions nécessaires et favoriser l'appropriation du processus.